



PONT-DE-VAUX

Naissance du chèque cadeau Bresse-Val de Saône

5 unions commerciales - Pont-de-Vaux, Bâgé-le-Châtel, Feillens, Saint-Didier-sur-Chalaronne et

Thoissey se sont regroupées pour créer un nouveau moyen de paiement à utiliser chez près de 200 commerçants et artisans du territoire correspondant.

Jeudi 17 novembre, leurs cinq présidents - Jean-Pierre Bugaud, Christophe Alix, Véronique Planche, Charles Vergne, Cécile Buffet - se sont retrouvés dans le Salon d'honneur de la mairie de Pont-de-Vaux pour signer les documents officialisant cette initiative, en présence des partenaires institutionnels et/ou financiers de l'opération : Syndicat mixte Bresse Val de Saône, CCI, MMA, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole.

Soutien au commerce, à l'économie et la vie des territoires



Ainsi est née une nouvelle et vaste zone commerciale destinée à lutter contre l'évasion commerciale qui pénalise les commerces de proximité mais aussi les villes et villages, un territoire sans commerces n'attirant plus de nouveaux habitants et pouvant même faire fuir ses citoyens : « *oui, cette initiative contribue au soutien du commerce de proximité et au développement économique de nos villes et villages en proposant une diversité de commerces nécessaires au dynamisme, à la force et à l'attrait de la Bresse et du Val de Saône* » expose Lucie Fournier, commerçante à Pont-de-Vaux et créatrice du site : www.chequecadeau-bvs.fr.

Des particuliers aux entreprises

Vous, moi, nous... Chacun peut acheter des chèques cadeaux à offrir à la famille ou aux amis pour toutes les occasions et événements de la vie : anniversaire, mariage, crémaillère, retraite, Noël... : « *les associations aussi sont de plus en plus intéressées par cette formule pour leurs dotations et récompenses diverses* » déclare Sophie Vélon, référente du chèque-cadeau à Pont-de-Vaux.

L'exemple des chèques-cadeaux mis en place par l'Ucap de Pont-de-Vaux depuis plusieurs années prouve que cette formule est appréciée par les communes et la communauté de communes pour des cadeaux à leurs personnels et par les entreprises pour leurs salariés d'autant plus que ce dispositif est exempt de charges sociales et sans imposition pour le bénéficiaire : « *un territoire qui bénéficie d'un tissu économique et commercial dense nous permet d'attirer des salariés dont certains avec un profil pointu* » témoigne M. Godard, P.-D.G. d'IPM-Mondia, 1^{ère} entreprise à avoir acheté des chèques-cadeaux à l'Ucap de Pont-de-Vaux. ■

par M. Berthoud. Clp

En pratique...

D'une valeur unitaire de 10 €, les chèques-cadeaux sont valables 6 mois. Ils s'utilisent chez près de 200 commerçants et artisans du territoire Bresse-Val de Saône (Pont-de-Vaux, Bâgé-le-Chatel, Feillens, Saint-Didier-sur-Chalaronne et Thoissey), même en période de soldes et de promotions. Ils s'achètent chez les 5 commerçants référents locaux ci-dessous.

• Pont-de-Vaux : Sophie Velon, chaussures Modesty, 03 85 30 63 06 • Bâgé-le-Châtel : Christophe Alix, Cote et mer, 03 85 40 02 58 • Feillens : Valérie Blaise - La Boutique de Valérie, 03 85 36 13 54 • Saint-Didier-sur-Chalaronne : Charles Vergne, Bar La Bascule, 04 74 06 65 19. • Thoissey : bijouterie Franck Leloup, Tél. 04 74 69 78

Ils ont dit...

« Un dispositif inédit sur le département »,

André Tirreau, conseillère régionale, maire de Boissey.

« Nous utilisons les chèques-cadeaux de l'Ucap pour nos agents », **Philippe Coillard, maire de Pont-de-Vaux.** « Une bouffée d'oxygène pour nos commerçants ». **Pascal Perrot, vice-président de la CCI de l'Ain.**

« Une action innovante pour préserver l'économie de proximité et la vie de nos territoires... Des habitants citoyens consommateurs... »,

Henri Guillermin, président du Syndicat mixte Bresse-val de Saône et de la Communauté de communes de Pont-de-Vaux.

